

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## L'ÉCOLE PRIMAIRE DE CENTURI EST LABELLISÉE ECOSCOLA AVEC LE SYVADEC

Le lundi 3 juin 2024, l'école primaire de Centuri est labellisée EcoScola. Elle fait désormais partie du réseau des 226 écoles accompagnées par le SYVADEC dans le cadre de ses programmes pédagogiques en faveur de la réduction des déchets. Cette distinction vient récompenser les actions déployées tout au long de l'année sur ce thème au sein de l'établissement.

Le mois de juin marque traditionnellement la fin de l'accompagnement des EcoScola par le SYVADEC. Chaque école impliquée dans ce programme obtient une labellisation, destinée à récompenser élèves et enseignants pour tout le travail réalisé tout au long de l'année en lien avec la réduction des déchets et l'écoresponsabilité. L'occasion d'une remise officielle du label, au cours de laquelle chaque élève reçoit un cadeau.

Une plaque EcoScola est également apposée dans l'établissement pour témoigner de son engagement pour l'environnement.

### LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE CENTURI CETTE ANNÉE

Les actions en faveur du tri :

- Création des collecteurs d'emballages et papiers et installation dans la salle de classe ;
- Mise en place d'un lombricomposteur pour trier les biodéchets des repas ;
- Mise en place de la collecte des instruments d'écriture ;
- Mise en place de la collecte des piles avec l'opération « Piles Solidaires ».

Les actions en faveur de la réduction :

- Généralisation des gourdes réutilisables pour tous les élèves afin de réduire la production de bouteilles en plastique ;
- Réutilisation de carton et de papier carton pour fabriquer des costumes, une guitare et des marionnettes lors d'un spectacle ;
- Confection d'un gâteau collectif tous les mardis ;
- Livraison des goûters collectifs dans des emballages grand format et non individuels.

La fabrication de divers outils et décorations 100% récup' comme :

*Pour Halloween :*

- Des bougeoirs à partir de pots en verre ;
- Des chapeaux de sorcières avec des cartons.

*Pour Noël :*

- Des pots pour le blé de la Sainte Barbe à partir de bouteilles plastiques ;
- Des bougeoirs avec des rondins de bois, des pommes de pins récupérées dans la nature et des couvercles de pots en verre.

L'école a séjourné à la ferme pédagogique « Fer à Cheval » dans le Tarn, les élèves ont pu :

- Cuisiner un pain avec des orties récupérés dans le jardin de la ferme ;
- Récupérer et manger les œufs des poules de la ferme ;
- Être initiés à l'apprentissage du jardinage ;
- Découvrir le Land'Art et en créer.

## FOCUS SUR LE TERRITOIRE DU CAP CORSE

85,7 % des écoles du territoire de la Communauté de Communes Cap Corse soit 6 écoles ont été labellisées, soit 346 enfants sensibilisés (jusqu'en 2023). Le 3 juin, avec la labellisation de l'école de Centuri, le territoire aura atteint les 100% d'écoles labellisées.

## LE PROGRAMME ECOSCOLA

Lancé en 2016 par le SYVADEC, il propose un accompagnement personnalisé aux écoles souhaitant s'engager dans un projet de développement durable. Un volet anti-gaspillage destiné aux cantines complète le dispositif.

L'objectif est d'accroître les comportements écoresponsables dans les écoles pour que les enfants les ramènent ensuite dans leurs foyers.

En 2018, le SYVADEC a signé une première convention avec l'Académie de Corse, qui a été renforcée en 2023 afin d'ancrer d'avantage les programmes pédagogiques dans le paysage scolaire. En effet, EcoScola offre la possibilité aux écoles de travailler de façon concrète et durable sur la gestion des déchets de façon globale, ce qui correspond à la philosophie de la labellisation E3D portée par l'Education Nationale. Ainsi, la participation au programme EcoScola constitue pour les écoles une passerelle vers la labellisation E3D.

### LES PROGRAMMES PEDAGOGIQUES DU SYVADEC CHIFFRES-CLÉS

**226** écoles labellisées  
**23 202** enfants sensibilisés  
**135** cantines d'écoles accompagnées  
**11** collèges et **4** lycées labellisés  
**6 281** adolescents sensibilisés  
**9** cantines du secondaire

## En pratique, EcoScola, qu'est-ce que c'est ?

3 chargés de mission SYVADEC qui sillonnent la Corse et réalisent chacun plus de 200 interventions durant l'année scolaire pour :

- effectuer des diagnostics déchets ;
- accompagner à la mise en place du tri sélectif dans l'école ;
- fournir aux enseignants des outils pédagogiques adaptés ;
- former les élèves au tri et à la réduction des déchets ;
- former les enseignants et les personnels de cantine ;
- accompagner à la mise en œuvre d'actions de prévention personnalisées ;
- labelliser les écoles en fin d'année.

## PRÉPARER L'AVENIR EN GÉNÉRALISANT LES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Les comportements responsables s'apprennent dès le plus jeune âge. C'est pourquoi le SYVADEC s'est engagé, dès sa création en 2007, à promouvoir les bons gestes par le biais d'animations ponctuelles en milieu scolaire. En prolongement de ces interventions et pour les renforcer durablement, il a imaginé un dispositif complet de sensibilisation autour de la thématique des déchets et du gaspillage alimentaire : les programmes EcoScola, EcoCullegghju et EcoLiceu.

Les actions menées toute l'année dans ce cadre contribuent à sensibiliser les plus jeunes au tri, à la réduction des déchets et au gaspillage alimentaire.

**Objectif : parvenir progressivement à la mise en place d'une « Académie Verte » avec 100 % des établissements engagés dans la démarche.**

## GESTION DES DÉCHETS EN CORSE : QUI FAIT QUOI ?

**L'Union européenne** définit le cadre et les objectifs de la politique environnementale et de gestion durable des déchets pour ses pays membres.

**L'État** décline la politique européenne à l'échelle nationale. Il en fixe le cadre réglementaire et les grandes orientations.

**La Collectivité de Corse**, dans le cadre des prescriptions nationales, définit et planifie la politique globale de gestion des déchets dangereux, non dangereux, et du BTP. A ce titre, elle élabore notamment le plan territorial de prévention et de gestion des déchets de Corse (PTPGD), ainsi que le plan de prévention et de gestion des déchets dangereux (PPGDD) et le plan BTP.

**Les intercommunalités** ont la responsabilité de la gestion et de l'élimination des déchets ménagers et assimilés selon le Code Général des Collectivités Territoriales.

**Le SYVADEC** met en œuvre la politique de gestion des déchets définie au niveau régional et assure le traitement et la valorisation des déchets ménagers.

## Le SYVADEC

Le Syndicat de Valorisation des Déchets de la Corse est un service public créé en 2007 par les 19 intercommunalités insulaires, pour assurer en leur nom le traitement et la valorisation des déchets ménagers de l'ensemble de la Corse. Elles mutualisent ainsi leurs moyens en s'appuyant sur un opérateur unique, dont l'action à l'échelle régionale garantit à la population un service équivalent dans toute l'île.

Aujourd'hui, la vocation initiale du SYVADEC s'est considérablement élargie au cadre plus vaste du développement durable. À côté de la gestion et du recyclage des déchets, il se mobilise activement pour développer l'économie circulaire et le réemploi local. Il milite pour la réduction des déchets à la source en favorisant le compostage et mène de nombreuses actions de prévention du tri et du gaspillage auprès du grand public.

